

Paris, le 02 mars 2022

Amélia Lakrafi

Députée de la 10^{ème}
circonscription
des Français établis
hors de France

A l'attention de Mme Anne Rigail

Directrice générale d'Air France

Madame la Directrice générale,

En tant que membres du groupe d'amitié parlementaire France-Gabon, nous vous écrivons afin de vous alerter concernant le prix des billets d'avion proposés par la compagnie Air France pour se rendre au Gabon.

Les billets aller-retour Paris-Libreville en classe économique y sont en effet régulièrement supérieurs à 2000 euros, ce qui est très élevé même en comparaison des vols à destination d'autres capitales d'Afrique centrale.

Ces tarifs pénalisent grandement les Français établis dans ce pays qui éprouvent les plus grandes difficultés, surtout lorsqu'ils sont installés en famille, pour revenir en France. Si certains Français du Gabon employés dans des groupes pétroliers n'éprouvent pas de difficulté à se rendre régulièrement en France du fait de la prise en charge de leur billet d'avion par la compagnie qui les emploie, la plupart de nos compatriotes au Gabon ne disposent pas de revenus leur permettant d'acquérir des titres de transport si onéreux.

Ces tarifs dissuadent également de nombreux Français, à l'instar par exemple des enseignants candidats à un poste dans un lycée français à l'étranger ou d'entrepreneurs désireux de se développer en Afrique, de choisir le Gabon comme pays d'affectation. L'impact est donc négatif sur notre présence et le rayonnement de la France dans ce pays.

Par ailleurs, ces tarifs entravent nos relations politiques, culturelles et économiques avec le Gabon en pénalisant également les ressortissants gabonais, très attachés à notre pays, qui souhaitent s'y rendre.

Enfin, ces tarifs encouragent nos compatriotes à utiliser d'autres compagnies aériennes pour se rendre à Paris tel Turkish Airlines ou incitent des compagnies telle Afrijet à développer des vols en direction de Paris, ce qui n'est sans doute pas au final dans l'intérêt d'Air France. On constate en effet et en conséquence de cette politique tarifaire que les vols Air France depuis/vers le Gabon sont le plus souvent aux trois-quarts vides.

Nous vous serions ainsi reconnaissants, Madame la Directrice générale, de bien vouloir nous informer des raisons justifiant aux yeux d'Air France des tarifs si élevés et de bien vouloir nous indiquer si une évolution à la baisse est envisageable.

En vous remerciant par avance pour votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de nos meilleures salutations.

Amélia Lakrafi, députée des Français établis hors de France

Jean-Luc Lagleize, député de Haute-Garonne

Carole Bureau-Bonnard, députée de l'Oise

Julien Aubert, député du Vaucluse, Vice-Président du groupe d'amitié France-Gabon